

COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES



Saison 2023/2024 Procès-verbal N°02

Réunion du : Mercredi 18 Octobre 2023

Meung Sur Loire

Présidence : Frédéric FREMONT

Présents : Didier DE MARI - Guy OLLIVIER - Fabrice GUIHO - Patrick TERMINET

Excusés: Régis MEUNIER

Assistent à la séance :

Le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

Approbation du procès-verbal N°1.

1 - Courriers:

Pris note des courriers de :

- Florian VANDEWAETER.
- Romain BARACHET.
- Jean-François THOUVENOT.
- Ligue, pour l'AG du 27/10/2023.
- Ligue, pour la billetterie du tour qualificatif UEFA U19.
- Mathieu LEYMARIE concernant un rapport de délégué
- DCN, concernant la couverture des matchs du N3.
- Alain DESOEUVRES concernant une anomalie sur un terrain.
- Kévin GADIER pour les changements d'entraineurs les week-ends.

2 – Formation des délégués :

- Visio Futsal le 14 Novembre 2023.

3 - Réunion:

- Réunion responsable sécurité (Didier DE MARI), le 28 Octobre 2023, à la Ligue.

4 - Rappel délégués :

- OBLIGATION dans toutes les circonstances de mettre en copie par mail l'adresse delegues@centre.fff.fr
- Aucune demande de changement, d'indisponibilité etc... par téléphone!
- Incidents matchs → sms, appel et mail obligatoire! Frédéric FREMONT et/ou Didier DE MARI.
- Les A: Local délégué impérativement (demande aux clubs le 26/08)
- Tablette uniquement local arbitre ou délégués (annoncé aux clubs le 26/08)
- Si journalistes demandent la feuille soit on présente la tablette ou prendre contact avec le club.
- Pas de fiche de liaison en R1
- Plus d'obligation pour les impératifs.
- Match en huis clos en U18 pour les délégués A et B Respect du règlement. Si huis clos non respecté obligation d'écrire.
- Obligation de mettre en place le timing uniquement en R1
- Un commissaire et un responsable sécurité est obligatoire en R1 (R2 et R3 recommandé)
- R1 on arrive 1h45 avant, toutes les autres compétitions pour 1h30
- Avoir une connaissance des règlements et également des coupes
- Tout incident grave mentionné sur le rapport envoi du PDF à la discipline et copie boite delegues@centre.fff.fr
- Le suivi des rapports en R1
- RAPPEL TEAMS qui va devenir obligatoire
- Tenues vestimentaires correcte
- Tout correspondance copie mail <u>delegues@centre.fff.fr</u>

- Les B: Toutes les compétitions 1h30
- Les rapports sont pris au hasard.
- Tout incident grave mentionné sur le rapport envoi du PDF à la discipline et copie boite déléguée
- Match en huis clos en U18 pour les délégués A et B Respect du règlement. Si huis clos non respecté obligation d'écrire.
- Tablette uniquement local arbitre ou délégué
- Recommande un commissaire ou un responsable de sécurité.
- Toutes les autres compétitions pour 1h30
- Tout incident grave mentionné sur le rapport envoi du PDF à la discipline et copie boite delegues@centre.fff.fr
- Avoir une connaissance des règlements et également des coupes
- RAPPEL TEAMS qui va devenir obligatoire
- Tenues vestimentaires
- Tout correspondance copie mail <u>delegues@centre.fff.fr</u>

5 - Calendrier 2023/2024:

Prévision des réunions plénières de la commission :

- Mardi 05 Décembre 2023 en présentiel, à la Ligue.
- Mardi 12 Mars 2024 en présentiel, à la Ligue.

Réunion du bureau :

- Mardi 09 Janvier 2024 en visio.
- Mardi 13 Février 2024 en visio.
- Mardi 09 Avril 2024 en visio.
- Mardi 28 Mai 2024 en présentiel.
- Jeudi 13 Avril 2023 en présentiel.
- Jeudi 25 Mai 2023 en présentiel.

Réunion de fin de saison des délégués LCVL :

- A définir.

LE PRESIDENT FREMONT Frédéric LE SECRETAIRE GUIHO Fabrice